

Procès-Verbal N°6

Réunion de la Commission Assurance Qualité (CAQ) du Mardi 28 Juin 2016,

Lieu : Salle des Actes-Faculté de Médecine d'Oran,

Heure : 16h05 à 18h05

Présidée par : **Mr le Pr. BACHIR BOUIADJRA.N**
Secrétaire de Séance : **Mr AOUFFEN.N**
Membres présents : **Mme HEROUAL.N,**
Invités : **Mr Le Pr. MELIANI Mohamed (CIAQES) Université d'Oran 1,**
Absents excusés : **Mme REZKALLAH.H, Mr TOUHAMI.M, Mr SERRADJ.S, Mr YOUSFI.MD.**

Mot du Président :

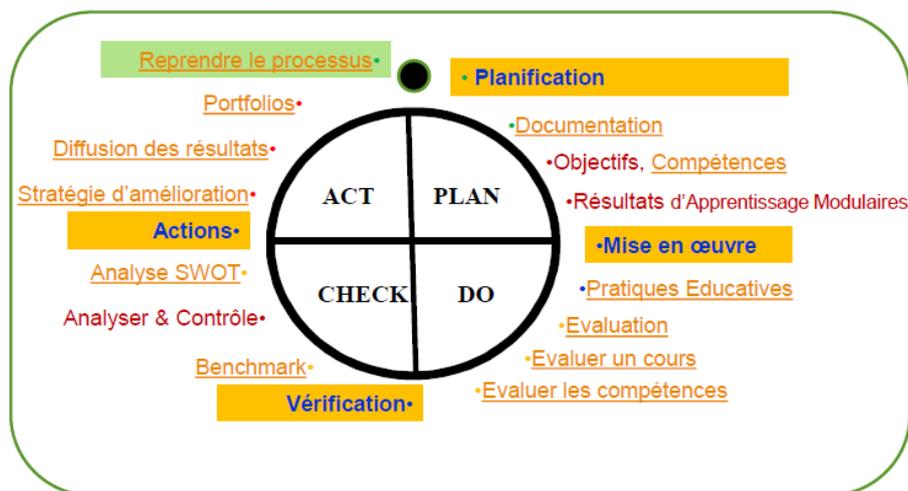
La séance est ouverte à 16h25, par Mr le **Professeur BACHIR BOUIADJRA. N.** Il souhaite la bienvenue à notre invité Mr Le Pr. MELIANI Mohamed (CIAQES) Université d'Oran 1.

L'ordre du jour : Les Compétences Complémentaires

Mr MELIANI nous explique que cette évaluation était conçue initialement pour la formation des ingénieurs dans le cadre d'une politique de l'assurance qualité. Ce programme de formation universitaire s'intéresse à tout le parcours de la formation à savoir l'inscription, l'apprentissage (graduation) des étudiants puis aux diplômés ainsi qu'à l'administration, le corps enseignant et la vie à l'université des étudiants. Pour pouvoir pratiquer **une évaluation d'un programme de formation**, il y'a besoin de connaître parfaitement les :

- **Missions** de l'université, école, institut, faculté ou département ;
- **Programmes** de Doctorat en Médecine, Licence de Droit, Master en Anglais, etc. ;
- **Parties prenantes** (Corps Enseignant, Etudiants, Ex Etudiants, Institutions, Secteur économique, Parents d'étudiants, ...);
- **Standards** (AQI-UMED, EC2000, CTI, ISO.....).

Les exigences d'un Processus d'Amélioration Continue sont au nombre de quatre :



1. **Planification ;**
2. **Mise en œuvre ;**
3. **Vérification ;**
4. **Actions.**

On fait tourner la roue plusieurs fois jusqu'à l'assurance que le niveau est stable, le programme monte la pente de l'amélioration.

La documentation exigée et requise au processus d'amélioration continue :

- Décret de création ;
- Mission du programme de formation ;
- Objectifs du programme ;
- Résultats attendus du programme ;
- Méthodes d'évaluation des acquis des étudiants ;
- Procédures d'admission, de redoublement ;
- Transfert des étudiants (in/out).

Monsieur le Président nous affirme notre choix du Domaine de La Formation en ne se penchant que sur le cycle préclinique en graduation. Après nous serons très évolutifs, en s'attaquant au cycle Clinique, l'internat et le Doctorat. Il nous illustre l'originalité de l'étudiant inscrit en préclinique, qui ne connaît pas toutes les implications et l'intérêt de l'enseignement des sciences fondamentales, par exemple des biostatistiques, la biophysique, l'anatomie, la physiologie, etc. en Médecine. Cette spécificité n'est pas une individualité de l'étudiant débutant mais aussi des étudiants en fin de cursus soit en graduation soit en post graduation. Utilité donc de se pencher sur notre façon d'enseigner, de former en graduation et en post graduation. Médicaliser le cycle préclinique (ex tronc commun), faire un lien entre les enseignements de 1^{ère} et de 2^{ème} année et le reste du cursus, afin de pouvoir acquiescer une économie de santé et de formation, sinon on va s'inscrire dans une conception à la Russe ! On ne peut qu'anticiper le réel, c.à.d. de l'homme normal (physiologique) en cycle préclinique à l'homme malade (pathologique) en cycle clinique. Les sciences fondamentales sont des prérequis en Médecine.

Mr Le Pr. SERRADJ. :

Comment passer de modules simulés à des gestes sur patients en fonctions des objectifs assignés du programme ?

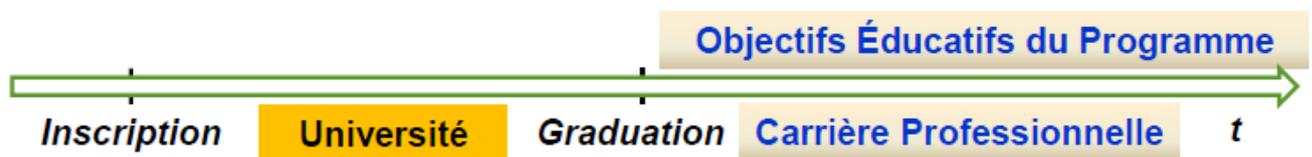
Monsieur le Président nous résume le cursus de médecin généraliste, pour développer ensuite celui du spécialiste qui n'est rien d'autres qu'un spécialiste d'organe. Il y'a exigence de tout connaître pour aller à la spécialisation. Les standards requièrent un enchaînement de prérequis. Forcés de remarquer que le praticien spécialiste est devenu un ouvrier qualifié, un gestuel ou un prescripteur, alors qu'il doit être au moins un concepteur. En formation il y'a des professions et des grades, comme l'ingénieur de conception, l'ingénieur d'application et l'ouvrier qualifié.

Mr BENSTAALI nous développe les **Objectifs Educatifs du Programme (OEPs)**. Les bénéficiaires de ce programme seront en mesure de :

- Etre le **Leader** dans le domaine de l'Assurance Qualité dans l'institution universitaire (Local) ;
- Se **développer** continuellement, informer ses collègues et élargir son domaine d'action aux autres institutions (National) ;
- Agir comme **Expert Consultant** dans l'évaluation et l'**accréditation** des programmes (International).

Ce sont toutes les déclarations générales qui décrivent les accomplissements professionnels acquis par les diplômés durant leurs carrières. Ils sont définis par l'Université ou la Faculté pour établir des compétences et le savoir-faire qui apparaissent durant la carrière.

Exemple pour la formation de Médecin ?

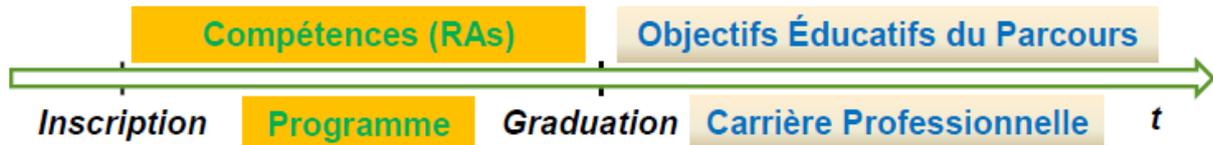


Mr BENSTAALI nous montre les **Compétences développées par un programme d'Ingénieur (ABET)**. Ces déclarations décrivent ce que les étudiants apprennent et sont en mesure de réaliser à la fin de leur graduation. Les étudiants peuvent démontrer à la fin du programme une :

- a) Capacité d'appliquer les mathématiques, les sciences et l'ingénierie ;
- b) Capacité de concevoir et mener des expériences ainsi que l'analyse et l'interprétation des données ;
- c) Capacité de concevoir un système, un composant ou processus qui satisfait les besoins requis selon des contraintes réalistes telles qu'économiques, environnementales, sociales, politiques, éthiques, de santé et sécurité, de fabrication et de durabilité ;
- d) Capacité de travailler en équipes multidisciplinaires ;
- e) Capacité d'identifier, formuler et résoudre des problèmes d'ingénierie ;

- f) Compréhension de la responsabilité éthique et professionnelle ;
- g) Capacité de communiquer efficacement ;
- h) Education générale nécessaire pour comprendre l'impact des solutions d'ingénierie dans un contexte global, économique, environnemental et sociétal ;
- i) Reconnaissance du besoin pour et une capacité de s'engager dans un apprentissage permanent ;
- j) Connaissance des questions contemporaines ;
- k) Capacité d'utiliser les techniques, compétences et les outils nécessaires pour la pratique de l'ingénierie.

Exemple pour la formation de Médecin ?



Mr **BENSTAALI** nous présente les **Résultats d'Apprentissage de Modules (RAMs)** et **d'Apprentissage de Programmes (RAPs)**. Il nous schématise cela comme suit :
 Pour chaque Module faire une matrice représentant la relation entre les RAMs, RAPs et OEPs.
 Un module par groupe. Exemple de Matrice RAMs – RAPs – OEPs utilisées :

RAMs	Résultats d'Apprentissage de Programme (RAPs)									Objectifs Educatifs du Programme (OEPs)				
	a.	b.	c.	d.	e.	f.	e.	f.	etc.	1.	2.	3.	4.	etc.
1.														
2.														
3.														
4.														
5.														
6.														
7.														
8.														
9.														

Pour chaque module réaliser une matrice représentant la relation entre les RAMs, RAPs & les OEPs et puis faire une autoévaluation par groupe de module.

Monsieur le Président précise qu'il n'existe pas d'outils pour dire le Médecin est bon ou pas. Ce n'est pas le cas des autres diplômés, un ingénieur ou un architecte est opposé par un bureau d'étude, un avocat par un juge, un comptable par un expert, etc... le médecin n'est contesté que s'il y'a une plainte.

Il y'a exigence d'un apprentissage par pallier, de maitriser la formation et de choisir les programmes en fonction des objectifs assignés.

Mr BENSTAALI nous dévoile qu'il y'a un problème dans notre façon d'enseigner et de former. Il faut revoir le Curriculum des études. Quel type de Médecin on veut former ?

Mr AOUFFEN : Nos étudiants sont presque tous recalés (même s'ils ont un 10/20), si on se calque sur un modèle d'accréditation étranger. Il est impératif d'avoir notre propre référentiel et pour quel

type de Médecin on l'aspire. La meilleure solution c'est d'adapter un programme par rapport aux standards.

Mr BENSTAALI nous illustre comment mettre en œuvre le processus d'amélioration continue par :

1. Pratiques éducatives ;
2. Formes d'Évaluation ;
3. Évaluation d'un cours ou module ;
4. Évaluation des Compétences.

Mr BENSTAALI nous révèle l'existence de 2 formes essentielles d'évaluation. Celles qui sont axées sur l'impact et celles qui portent essentiellement sur le processus. Si elle est axée sur **l'impact** (Évaluation sommative) et si axée sur **le processus** (Évaluation formative).

L'évaluation sommative :

- Évaluation d'impact, appelée aussi étude de résultats ;
- Réalisée après la mise en œuvre d'un programme ;
- Aussi évaluation Certificative vise délivrance d'un diplôme ;
- Rôle : certifier que les apprenants maîtrisent les objectifs définis, débouche sur une décision d'acceptation ou de refus dans un niveau supérieur, ou une décision de classement.
- Réalisée trop tard pour jouer un rôle significatif dans l'orientation des décisions d'intérêt public.
- Elle a une fonction administrative et sociale, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique

L'évaluation formative :

- Évaluation des processus, appelée étude formative ;
- Consiste à analyser la mise en œuvre des programmes ;
- Objectif : identification des erreurs commises par l'apprenant et des difficultés qu'il rencontre ;
- Rôle: amélioration de l'apprentissage en cours en détectant les difficultés de l'apprenant afin de lui venir en aide en modifiant la situation d'apprentissage ou le rythme de cette progression, pour apporter (s'il y a lieu) des améliorations ou des correctifs appropriés ;
- Partie intégrante de l'instruction pour informer et guider les enseignants de telle sorte qu'ils prennent de bonnes décisions ;
- Repose sur différents outils pédagogiques.

La meilleure méthode est de combiner les 2, l'examen des processus et l'évaluation de l'impact.

L'évaluation du Module "Introduction à l'Évaluation des Programmes Universitaires"

Cette évaluation dispose plusieurs parties et thèmes, avec des attentes et êtes-vous en mesure de les implanter ?

1. Les Parties concernées sont la **mise à niveau** des programmes d'enseignement et de formation, l'**évaluation** de certains critères de programmes et la **mise en place** du processus d'amélioration continue.
2. Les Thèmes considérés sont :

Pour la mise à niveau des programmes d'enseignement et de formation ce sont les Objectifs éducatifs d'un programme, Elaboration de Référentiel des Compétences, Elaboration de Résultats d'Apprentissage Modulaires et Relation OEPs/RAPs/RAMs.

Pour l'évaluation des programmes ce sont les Objectif de l'Évaluation sommative, Objectif de l'Évaluation formative, Différences Mesures directes/indirectes, Mesure des RAMs / Grille d'évaluation, Choix du Benchmark, Différences entre Force-Faiblesse-Lacune et Préparation de questionnaires d'évaluation.

Pour la Mise en place du processus d'amélioration continue ce sont les Processus d'amélioration continue, Planification des activités, Implémentation de l'Évaluation, Identification des forces, faiblesses et lacunes, Stratégies d'Amélioration, Préparation du Portefeuille de module et Rôle des parties prenantes dans l'évaluation.

L'évaluation des Compétences dans un Processus d'Amélioration Continue nécessite :

- *Évaluation des Critères ;*
- *Planification des activités ;*
- *Implémentation de l'évaluation ;*
- *Identification des forces, faiblesses et lacunes ;*
- *Stratégies d'amélioration ;*
- *Préparation du Portefeuille de module ;*
- *Rôle des parties prenantes dans l'évaluation.*

Un benchmark est un indicateur chiffré de performance dans un domaine donné (qualité, rapidité, productivité et délais, etc.) tiré de l'observation des résultats de l'évaluation de l'institution qui a réussi le mieux dans ce domaine. Le benchmark doit être variable et le Seuil de passage fixé à 12/20 au lieu de 10/20.

L'identification des forces, faiblesses et lacunes nécessite automatiquement un indicateur ou benchmark qui sert à définir les objectifs que l'institution cherche à améliorer continuellement.

La stratégie d'amélioration doit être définie par des propositions d'améliorations, changements, ajustements,..., selon les :

- *OEPs, RAPs,*
- *Curriculum,*
- *Livre de référence,*
- *Enseignements,*
- *Méthodes d'évaluation des apprentissages,*
- *Equipment de laboratoire, etc...*

La Diffusion par la :

- *Communication des résultats aux parties prenantes (Département, Staff académique, parties prenantes, etc.) ;*
- *Réunion du comité de pilotage avec le staff académique et information sur les propositions d'améliorations*
- *Réunion du comité de pilotage avec les partenaires socioéconomiques et information sur les propositions d'améliorations.*

Mr BENSTAALI conclue en explicitant les avantages de l'évaluation d'un programme de formation :

- *Mobilité des étudiants entre universités ;*
- *Equivalence des qualifications et diplômes ;*
- *Recrutement dans des organismes internationaux ;*
- *Inscription des diplômés à des études supérieures ;*
- *Mobilité des universitaires/professionnels qui est une source de transfert des compétences entre les états et les institutions.*

Après un ultime échange de vues en la matière, le Président déclare la séance levée à 18h 05 et nous convie à la prochaine réunion qui aura lieu Mardi 28 Juin 2016 à 16 heures.

Le secrétaire de séance :

AOUFFEN.N

Le Président
Mr le Pr BACHIR BOUIADJRA. N